

Québec, le 3 avril 2003

Monsieur Alain Cloutier
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

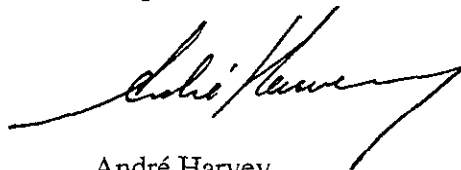
Monsieur,

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur l'aire protégée projetée des Monts Groulx et sur l'aire protégée projetée de l'Île René Levasseur situées dans la province naturelle des Laurentides centrales (D), et ce, à compter du 11 avril 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure provisoires régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une consultation sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE